



Demande de retraite en régime général

Par **philippe**, le **14/01/2012** à **17:51**

Bonjour,

Je suis retraite de la fonction publique.mais avant mon entrée dans la fonction publique en 1961, je n'avais pas 18 ans et j'ai travaillé 1 an dans une perception et quelques mois dans le privé ,dans des petites entreprises.

ai je le droit d'avoir une retraite pour ce temps travaillé ,et ou dois je m'adresser.
Je vous remercie de me bien vouloir me donner ces renseignements